Mulhouse Alsace Agglomération

Laboratoire européen des mobilités

m2A.fr

DOSSIER PRESSE – SAMEDI 13 AVRIL 2024

Inauguration de la piste cyclable reliant Staffelfelden et Wittelsheim

À Wittelsheim - rue de Staffelfelden,
au rond-point de la sortie de Wittelsheim, direction Staffelfelden

CONTACT PRESSE

Orlane FOUCAULT
Attachée de presse m2A
06 45 86 16 47
orlane.foucault@m2A.fr

Préfet du Haut-Rhin
Liberté
Égalité
Fraternité

ALSACE Collectivité européenne

WITTELSHEIM

Sommaire

Un axe cyclable important
reliant deux communes de l'agglomération 03

Un projet au service des mobilités douces 04

Les chiffres clés du projet 05

La politique cyclable de m2A 06

La Collectivité européenne d'Alsace
engagée pour le vélo 07

UN AXE CYCLABLE IMPORTANT RELIANT DEUX COMMUNES DE L'AGGLOMERATION

Dans le cadre de ses compétences en matière d'aménagement des itinéraires cyclables et pédestres, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a réalisé un itinéraire en site propre sécurisé pour les piétons et les vélos, parallèle à la route départementale RD19 reliant les communes de Staffelfelden et Wittelsheim.

Il répond à trois objectifs principaux :

- **Favoriser les déplacements à vélo du quotidien** en créant un itinéraire direct et sécurisé entre les deux communes, pour éviter la circulation générale de la RD19,
- **Sécuriser l'accès pour les enfants de Staffelfelden scolarisés au collège de Wittelsheim,**
- **Proposer un lieu de promenade à l'abri de la circulation**, accessible aussi bien aux cyclistes de loisirs qu'aux familles à pied et aux personnes à mobilité réduite des deux villages.

UN PROJET AU SERVICE DES MOBILITÉS DOUCES

Le projet a consisté en l'aménagement d'une voie verte de 3 mètres de large entre des aménagements préexistants, à savoir :

- la passerelle sur la rivière de la Thur, à l'extrémité de la rue de la République à Staffelfelden ;
- la piste cyclable de la rue de Staffelfelden à Wittelsheim.

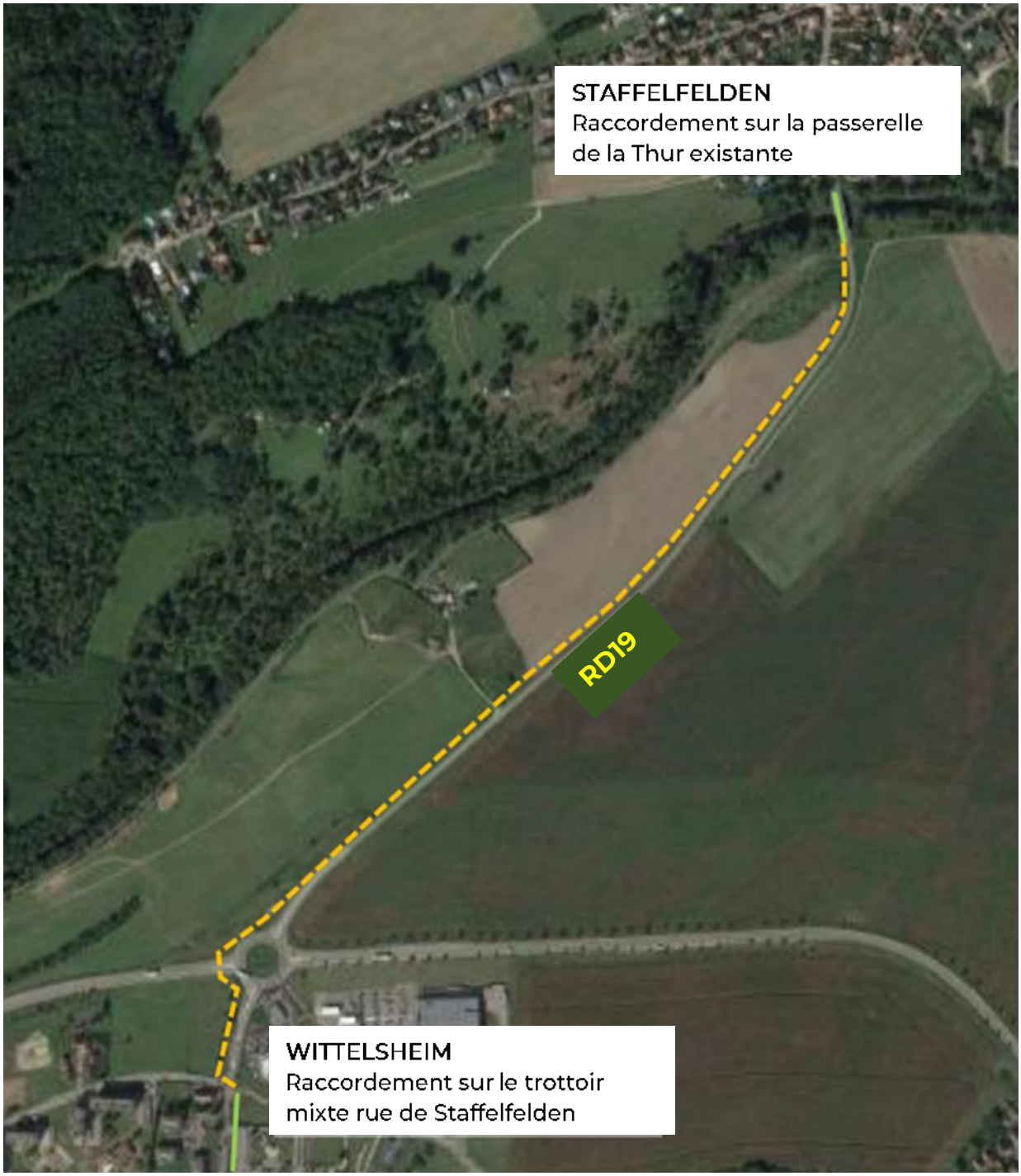

CHIFFRES CLÉS

1. LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

Longueur de l'aménagement : 1,27 kilomètre

Financement : coût total du projet de 595 200 € HT

- **Participation de m2A : 345 400 € HT**
- **Participation de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) : 124 800 € HT** (au titre du fonds d'attractivité du territoire)
- **Participation de l'Etat : 125 000 € HT** (dans le cadre de la dotation à l'investissement public local)

Maîtrise d'œuvre :

- Bureau d'étude infrastructures et environnement SODEREF (Hoerdt)

Entreprises engagées dans le projet :

- **Voirie** : LINGELHELD Travaux Publics (Sainte-Croix-en-Plaine)
- **Signalisation verticale :** Signaux GIROD Alsace (Colmar)

2. LES CHIFFRES CLÉS DE LA POLITIQUE « VÉLO » DE m2A

m2A compte aujourd'hui :

- **411 km** d'aménagements cyclables
- **5 135 arceaux à vélo**
- **665 vélos à assistance électrique** mis en location longue durée à 37 € par mois (gestion du parc par Médiacycles).

Investissements pour le territoire :

m2A consacre près de 8 millions d'euros aux projets en faveur des vélos dans sa Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) 2020/2026. Ce chiffre comprend aussi bien les projets sous maîtrise d'ouvrage m2A que les subventions versées par m2A aux communes ou à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) lorsqu'elles sont porteuses du projet.

LA POLITIQUE CYCLABLE DE m2A

Le développement des mobilités douces et en particulier de l'usage du vélo au quotidien est une priorité de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), dont la politique cyclable s'inscrit dans les objectifs de son « Plan Climat Nouvelle Donne ».
L'importance de ce mode de transport a clairement été affirmée pendant la concertation qui s'est tenue sur la stratégie mobilité durable entre 2021 et 2022.

Ainsi, en plus des mesures prévues dans le cadre du Projet de Territoire « Vision 2030 » et du « Plan Climat Nouvelle Donne » de m2A, les élus et partenaires de l'Agglomération définissent actuellement **un futur réseau express vélo intercommunal, qui permettra de relier les principaux points d'attraction du territoire, via des itinéraires directs, confortables, continus et sécurisés.**

Ce réseau d'« autoroutes à vélo » s'adressera à tous, de 7 à 97 ans, et devrait participer significativement au développement de la pratique du vélo, qui est essentielle pour relever les défis de la transition environnementale et de l'amélioration de la qualité de l'air.

Le tronçon entre Wittelsheim et Staffelfelden est l'un des maillons de ce réseau express vélo intercommunal, action phare à venir de m2A.

Par ailleurs, m2A poursuit :

- **la réalisation d'aménagements cyclables**, avec le souhait d'accélérer le rythme des ces dernières années, qui était en moyenne de 5 km par an.

- **le développement du Vélo à Assistance Electrique (VAE)** : il s'agit d'encourager son usage particulièrement pertinent pour les déplacements sur des distances importantes à l'échelle de l'agglomération. A ce titre, m2A a acquis une flotte de vélos à assistance électrique qui sont mis à la disposition des habitants et entreprises de l'agglomération en location longue durée. Le service de location est assuré pour le compte de m2A par l'association Médiacycles.

- **l'amélioration de l'offre de services aux cyclistes en matière de stationnement** (pose d'arceaux à vélo, création de parkings vélo...).

- **la promotion du cyclotourisme** : m2A a été la première collectivité d'Alsace à obtenir le label « Territoire vélo » décerné par la Fédération Française de Cyclotourisme pour la qualité des services qu'elle offre aux cyclotouristes (infrastructure, hébergement, restauration...).

  Le territoire de l'Agglomération est traversé par 3 « EuroVelo routes » : l'EuroVelo 5, l'EuroVelo 6 (Atlantique Mer Noire) et l'EuroVelo 15 des fleuves ainsi que par l'itinéraire des 3 Pays. **m2A entend ainsi poursuivre le développement des infrastructures et des services à destination des cyclotouristes.**

LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE ENGAGÉE POUR LE VÉLO

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) s'est engagée dans une stratégie globale de transition énergétique en prenant 30 engagements pour améliorer, d'ici 2030, la biodiversité et lutter contre le changement climatique. Les mobilités douces et l'intérêt porté aux déplacements raisonnées constituent l'un des axes de cette stratégie avec l'aménagement d'un vaste réseau de pistes cyclables à l'échelle alsacienne.

La Collectivité européenne d'Alsace aménage, en tant que maître d'ouvrage, de nombreux itinéraires. **L'Alsace compte près de 5 000 km de pistes cyclables, ce qui la place dans le peloton de tête des territoires cyclistes.**
La Collectivité européenne d'Alsace soutient aussi fortement les communes et EPCI (financièrement mais aussi en termes d'ingénierie) dans la réalisation de leurs projets vélo, tout en multipliant les actions de sensibilisation auprès des plus jeunes de ses concitoyens (animations dans les collèges autour des mobilités durables par exemple).
Concernant les projets et chantiers routiers, la dimension des mobilités douces est prise en compte dès que possible, avec la création d'itinéraires et de passerelles cyclables, d'axes partagées.

Du nord au sud de l'Alsace, les itinéraires cyclables structurants permettent de parcourir les territoires à la découverte de points d'intérêts touristiques tout en reliant les principaux pôles générateurs d'emplois.

Depuis la création de la CeA en 2021, et le lancement d'un vaste plan vélo à l'échelle de l'Alsace, 11 millions d'euros ont été investis en faveur du vélo dans les territoires :

- 7 100 000 M€ pour l'aménagement de nouveaux itinéraires,
- 2 000 000 € pour l'entretien du réseau
- 1 500 000 € pour le cofinancement des projets vélo des partenaires
- 250 000 € pour les interventions de sensibilisation sur la sécurité routière et l'usage du vélo dans les collèges
- 150 000 € au titre de l'ingénierie.

ALSACE
Collectivité européenne